

DEPARTEMENT DE :

PROCES-VERBAL

ARRONDISSEMENT DE

INFRACTION A LA POLICE DE LA VOIRIE
ROUTIERE

POLICE DE LA VOIRIE ROUTIERE

CONSTATATION

P.V N° :

AFFAIRE :

OBJET :

CODE NATINF :

ANNEXE N° 1

ANNEXE N° 2

ANNEXE N° 3

Nous

Garde particulier de la voirie routière agréé et assermenté dont le
commettant est :

Agent chargé de certaines fonctions de police judiciaire en résidence à :

Vu les articles 29 du Code de procédure pénal et L.116-2 du Code de la
Voirie Routière rapportons les faits suivants que nous avons constatés
conformément à nos missions, agissant en tenue de garde particulier et
revêtu des insignes distinctifs de notre fonction.

Constatons les faits suivants :

Signature du garde particulier

CONSTATATION

P.V N° :

AFFAIRE :

OBJET :

CODE NATINF :

ANNEXE N° 4

ANNEXE N° 5

ANNEXE N° 6

CONSTATATION

P.V N° :

AFFAIRE :

OBJET :

CODE NATINF :

ANNEXE N° 7

DESTINATAIRES :

- ☐ M. le Procureur de la République
- ☐ M. le Président de la F.D.C
- ☐ M. le Commettant
- ☐ Gendarmerie
- ☐ Office Français de la Biodiversité
- X Copie aux archives

Fait et clos le

Signature du garde particulier